AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C0730
FR0000030827-FS0341

1er juin 2015

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IGE+XAO

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 mai 2015, la société Alto Invest (65 rue du Maréchal Foch, 78000 Versailles), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 29 mai 2015, le seuil de 5% du capital de la société IGE + XAO et détenir, pour le compte desdits fonds, 67 501 actions IGE + XAO représentant autant de droits de vote, soit 4,73% du capital et 3,65% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions IGE + XAO sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 1 427 800 actions représentant 1 848 680 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.